

Acry-Seal AB 580 UV

Fiche de données de sécurité | Révision source : 0 | Date source : 19/01/2022 | MSDS EN-2 | Code produit : 500.580.20

Document traduit à partir de la version anglaise publiée comme traduction de la source turque. Les valeurs techniques et codes de danger de la source sont conservés.

1. Identification de la substance/du mélange et de la société

Identifiant : Acry-Seal AB 580 UV, code produit 500.580.20. Usage identifié : revêtement liquide et matériau d'étanchéité à base de résine élastomère et de copolymère acrylique, résistant aux UV, applicable au pinceau ou au rouleau. Fournisseur : Merks Yapı Kimyasalları San. ve Tic. A.Ş., Polatlı Organize Sanayi Bölgesi, 202. Cadde, n° 15, 06900 Polatlı/Ankara, Turquie. Tél. +90 312 626 50 12 ; fax +90 312 626 50 12 ; info@merks.com.tr ; www.merks.com.tr. Urgence : Centre de premiers secours 112 ; Centre national antipoison 114 ; numéro international +49 180 2273-112 ; fax +90 262 648-9299.

2. Identification des dangers

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE : symbole Xi, irritant ; phrases R36/38 et R41. Éléments d'étiquetage : pictogramme Xi ; mention « irritant ». R36/38 : irritant pour les yeux et la peau. R41 : risque de lésions oculaires graves. Conseils S2 : tenir hors de portée des enfants ; S26 : en cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin ; S28 : après contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau ; S36/37/39 : porter des vêtements, gants et protections des yeux/du visage appropriés. Composants déterminant le danger : 5-chloro-2-méthyl-2,3-dihydroisothiazol-3-one et 2-méthyl-2,3-dihydroisothiazol-3-one ; bêta-bromo-bêta-nitrométhylène glycol ; carbonate de potassium.

3. Composition / informations sur les composants

3.1 Substances : sans objet. 3.2 Mélanges :

Composant	CAS Concentration Classification
5-chloro-2-méthyl-2,3-dihydroisothiazol-3-one et 2-méthyl-2,3-dihydroisothiazol-3-one ; bêta-bromo-bêta-nitrométhylène glycol	55965-84-9 0,05 % Xi 20/21/22 ; Xi 34 ; Xi 43 ; Xi 50/53
Carbonate de potassium	584-08-7 0,0084 % H315, H319, H335, H290

Voir la section 16 pour le texte des mentions de danger.

4. Premiers secours

Yeux : retirer les lentilles de contact si présentes. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 30/60 minutes, en maintenant les paupières grandes ouvertes. Consulter immédiatement un médecin. La durée « 30/60 minutes » est reproduite telle qu'écrite dans la source. Peau : retirer les vêtements contaminés, prendre immédiatement une douche et consulter immédiatement un médecin. Ingestion : boire autant d'eau que possible et consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sauf autorisation expresse d'un médecin. Inhalation : appeler immédiatement un médecin, éloigner la personne exposée du lieu de l'accident et la conduire à l'air frais ; en cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Prendre les précautions appropriées pour la personne apportant les secours. Symptômes/effets : aucune information spécifique. Traitement spécial : aucune information disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens adaptés : mousse, eau pulvérisée, poudre sèche, dioxyde de carbone. Moyen inadapté : jet d'eau. En cas d'incendie, produits possibles : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, vapeurs nocives, oxydes d'azote, fumées/gaz et noir de carbone. Équipement des pompiers : appareil respiratoire autonome.

Acry-Seal AB 580 UV - FDS

Sections 6 à 10

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Empêcher l'extension de la fuite si cela peut être fait sans danger. Porter un équipement de protection approprié pour éviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements ; ces consignes concernent le personnel et les intervenants d'urgence. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines. Recueillir le produit dans un récipient adapté ; s'il est inflammable, utiliser un équipement antidéflagrant. Absorber les résidus avec un matériau absorbant inerte. Assurer une ventilation adéquate de la zone. Éliminer les matériaux contaminés conformément à la section 13 ; voir aussi les sections 8 et 13.

7. Manipulation et stockage

Éviter de respirer les vapeurs/fumées et le contact avec la peau. Aucune précaution spéciale si le produit est utilisé correctement. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé, à l'écart des sources de chaleur, flammes nues, étincelles et autres sources d'inflammation. Utilisation finale spécifique : aucune information disponible.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection respiratoire : si la ventilation est insuffisante, utiliser une protection respiratoire ; filtre combiné EN 141, type ABEK (gaz/vapeurs de substances organiques, inorganiques, acides inorganiques et alcalines). Mains : gants de protection résistant aux produits chimiques pour contact direct prolongé, conformes à EN 374 ; indice de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon EN 374. Exemples : caoutchouc nitrile (0,4 mm), chloroprène (0,5 mm), butyle (0,7 mm). Les types varient fortement, suivre les instructions du fabricant des gants. Yeux : lunettes de sécurité à protections latérales, conformes à EN 166. Corps : choisir selon le travail et la forme possible d'exposition ; par exemple écran facial, bottes de protection et vêtements chimiques conformes à DIN EN 14605. Mesures générales : ne pas respirer gaz/vapeurs/aérosols ; éviter le contact avec peau, yeux et vêtements ; lire les instructions avant usage ; appliquer les pratiques d'hygiène et de sécurité pour matériaux de construction ; vêtements de travail fermés recommandés ; ne pas manger, boire ou fumer ; se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et à la fin du poste ; vérifier régulièrement les gants et avant chaque utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Propriété	Valeur
Couleur / aspect	Blanc, liquide épais
Nature chimique	À base de résine élastomère (copolymère acrylique)
Masse volumique à 20 °C	1,37 ± 0,03 kg/L
Teneur en matières solides	70 %
pH	9–12
Délai entre couches à 20 °C	4 heures

10. Stabilité et réactivité

Aucun risque particulier de réaction avec d'autres substances dans les conditions normales d'utilisation. Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage. Aucune réaction dangereuse attendue dans ces conditions. Conditions à éviter : aucune condition spécifique ; respecter les précautions usuelles applicables aux produits chimiques. Produits de décomposition dangereux : aucune information disponible.

Acry-Seal AB 580 UV - FDS

Sections 11 à 16

11. Informations toxicologiques

Aucune donnée toxicologique expérimentale n'est disponible pour le produit. Métabolisme, toxicocinétique et mécanisme d'action : aucune information. Voies d'exposition probables : aucune information ; effets retardés, immédiats ou chroniques d'une exposition de courte ou longue durée : aucune information ; interactions : aucune information. Toxicité aiguë : LC50 par inhalation du mélange : non classé (aucun constituant significatif) ; LD50 orale et cutanée du mélange : non classées (aucun composant significatif).

12. Informations écologiques

En l'absence d'informations spécifiques sur la préparation, respecter les bonnes pratiques de travail et empêcher le rejet dans l'environnement. Ne jamais déverser dans le sol ou les cours d'eau. Informer les autorités compétentes si le produit atteint un cours d'eau ou contamine le sol/la végétation. Prendre les mesures nécessaires pour limiter les effets sur les eaux souterraines. Toxicité : mélange isothiazolinone/bêta-bromo-bêta-nitrométhylène glycol, toxicité orale aiguë : LD50 > 2 000 mg/kg (souris). Carbonate de potassium : LD50 orale rat 1 870 mg/kg ; souris 2 570 mg/kg ; LC50 inhalation, rat, 8 h : > 4,96 mg/L (rat/4,5 h) [durées indiquées telles quelles dans la source] ; LD50 cutanée rat : > 2 000 mg/kg. Persistance : le produit est biodégradable. Le carbonate de potassium est inorganique, ne subit pas de biodégradation et n'est pas considéré persistant dans l'environnement. Bioaccumulation : éviter tout rejet dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

Respecter les exigences légales nationales et locales. Éliminer les déchets de la même manière que la substance/le produit. Emballages contaminés : vider autant que possible ; après nettoyage approfondi, ils peuvent être envoyés au recyclage.

14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas considéré dangereux selon les dispositions applicables au transport routier (ADR), ferroviaire (RID), maritime (code IMDG) et aérien (IATA). Numéro ONU, désignation officielle, classe de danger et groupe d'emballage : sans objet. Dangers pour l'environnement : sans objet. Précautions particulières : sans objet. Transport en vrac selon MARPOL 73/78, annexe II, et code IBC : non pertinent.

15. Informations réglementaires

Catégorie Seveso - directive 2012/18/UE : aucune. Restrictions selon l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 : produit, point 3. Selon les informations disponibles, le produit ne contient pas de substances SVHC de la liste candidate (article 59 REACH) à des concentrations supérieures à 0,1 %. Substances soumises à autorisation (annexe XIV REACH) : aucune. Notification d'exportation (règlement CE 649/2012) : aucune. Convention de Rotterdam : aucune. Convention de Stockholm : aucune. Surveillance médicale : non requise pour les travailleurs exposés si l'évaluation disponible montre que les risques sont faibles et que la directive 98/24/CE est respectée.

16. Autres informations

Textes des classifications et mentions référencées aux sections 2 et 3 : R36/38, irritant pour les yeux et la peau ; R41, risque de lésions oculaires graves ; R20/21/22, nocif par inhalation, par contact avec la peau et en cas d'ingestion ; R34, provoque des brûlures ; R43, peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau ; R50/53, très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. S2 : tenir hors de portée des enfants ; S26 : en cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin ; S28 : après contact avec la peau, laver immédiatement à grande eau ; S36/37/39 : porter des gants de protection et une protection des yeux/du visage appropriés. H315 : provoque une irritation cutanée ; H319 : provoque une sévère irritation des yeux ; H335 : peut irriter les voies respiratoires ; H290 : peut être corrosif pour les métaux.